

Guy **Bonvin**, à Pully;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Valérie Gaillard Bonvin

leur très chère épouse, fille, soeur, tante, nièce, cousine, marraine,
parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 12 juillet 2010.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église catholique Saint-Maurice
à Pully, le vendredi 16 juillet, à 11 heures.

Honneurs à 11 heures 45

Domicile mortuaire: Valérie repose à la chapelle Saint-Roch, rue Saint-
Roch 19, 1004 Lausanne.

Domicile de la famille: Av. C.-F. Ramuz 97, 1009 Pully.

Vous savez où je vais, et vous en savez le chemin.

Jean 14.4

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.